

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): La demande du gouvernement des États-Unis comporte-t-elle le stationnement de personnel militaire de ce pays sur le sol canadien et si le programme inclut non seulement des exercices d'alerte militaire mais aussi des manœuvres tactiques ou stratégiques?

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, il ne m'appartient pas de décider si les exercices en temps de crise seraient qualifiés de stratégiques. La demande précise que ces bases serviraient en temps de crise internationale.

L'hon. M. Stanfield: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il saute aux yeux maintenant que mes questions d'hier et d'aujourd'hui sont urgentes et importantes. J'aimerais demander au ministre quand les États-Unis ont fait cette demande et quelle réponse le gouvernement du Canada se propose de donner?

L'hon. M. Cadieux: Premièrement, monsieur l'Orateur, je crois savoir que des pourparlers ont eu lieu au Conseil mixte permanent et à divers échelons, en vue de rétablir l'ancien accord. Elles ont débuté vers le mois de mai 1967. Elles se poursuivent depuis lors. Je ne peux dire quelle est la décision du gouvernement, car elle n'a pas encore été prise.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, étant donné que l'accord, si je me souviens bien, a été conclu au cours de mon mandat, n'est-il pas vrai que les demandes des États-Unis n'ont trait qu'à des modifications et à des conditions nouvelles? Existe-t-il des raisons, dans l'intérêt du Canada et pour assurer sa protection, qui nous empêcheraient d'accéder à cette requête aussi longtemps que notre souveraineté est préservée?

L'hon. M. Cadieux: Si j'étais autorisé à exprimer une opinion personnelle, je me dirais d'accord avec le très honorable représentant.

M. l'Orateur: Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles a une question supplémentaire, je crois. Aussitôt après, le député d'Edmonton-Ouest aura la parole.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Le ministre a répondu seulement à la dernière partie de ma question. Je lui ai aussi demandé si la requête du Pentagone comportait l'installation de personnel militaire américain sur le sol canadien?

[L'hon. M. Cadieux.]

Le très hon. M. Diefenbaker: En quoi cela serait-il mauvais?

L'hon. M. Cadieux: Monsieur l'Orateur, si je me souviens bien, l'une des dispositions prévoit l'entraînement de militaires américains, moyennant entente avec les autorités canadiennes. Sauf erreur, le personnel serait dépêché par avion au moment de l'opération même dans le cas d'une crise internationale.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme le Canada peut difficilement obtenir des avions-citernes pour le ravitaillement des appareils CF-5, songe-t-on à entretenir en territoire canadien des avions ravitailleurs de type K-135 capables de rendre nos CF-5 opérationnels?

L'hon. M. Cadieux: L'avion-citerne dont a parlé mon honorable ami est justement l'un des modèles auxquels nous songeons.

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'EXEMPTION DES MENNONITES ORTHODOXES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Une voix: Il voudrait une cigarette.

Des voix: Oh, oh!

M. Saltsman: C'est à propos de la réponse qu'il m'a donnée au cours du débat sur l'ajournement, au sujet de l'exemption du régime de pensions du Canada qui pourrait être accordée aux Mennonites. Le ministre avait promis de discuter la chose avec le cabinet. L'a-t-il fait et, dans l'affirmative, qu'a-t-on décidé?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le gouvernement examine cette question. Aucune décision n'a encore été prise.

L'hon. M. Stanfield: Comme pour tout le reste.

M. Saltsman: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait nous indiquer quand une décision sera prise? Avant l'ajournement?

L'hon. M. Munro: Peut-être au cours des prochaines semaines, monsieur l'Orateur.